



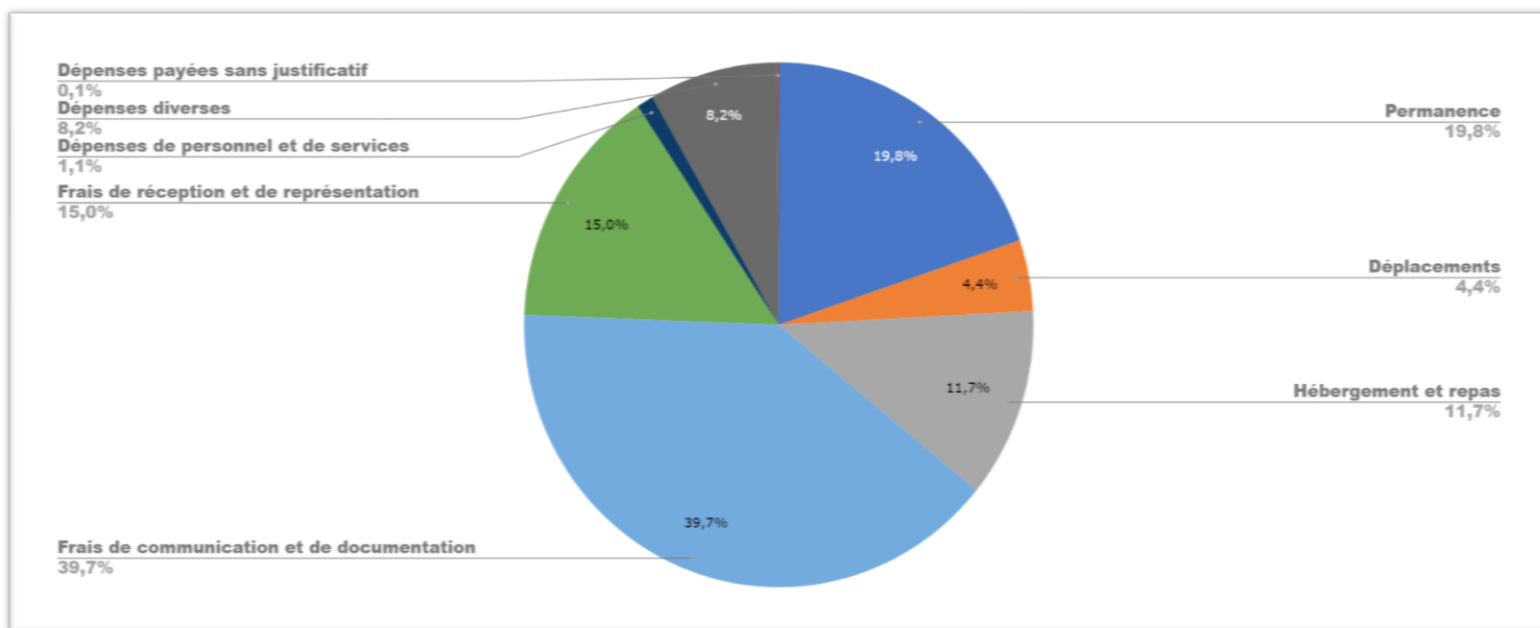
Comment ai-je dépensé mes frais de mandat au troisième trimestre 2018 ?

De juillet à septembre 2018, j'ai dépensé 16294€ soit 5431€ par mois.

Tous mes frais sont justifiés dès le 1er € (je n'utilise pas la tolérance de 150€ non justifiés par semaine) et contrôlés par un expert-comptable. A noter pour ce trimestre : 2 factures sont manquantes. Elles représentent un montant de 18,70€, soit 99,9% de dépenses justifiées.

La répartition des frais par grands postes de dépenses est la suivante :

- **Les frais liés à la permanence parlementaire** (location des lieux, fonctionnement lié) représentent un budget mensuel de 1074€ (soit 19,8% du budget total).
- **Les frais dits d'hébergement et de repas** représentent 11,7% de mes dépenses (soit 637€/mois). Cela inclut également une partie des dépenses engagées pour mon hébergement à Paris, les déjeuners de travail au restaurant de l'Assemblée Nationale ou se déroulant à l'extérieur et ayant un montant inférieur ou égal à 40€.
- **Les frais de communication et de documentation** sont en forte hausse par rapport au trimestre précédent. Ils s'élèvent à 2159€/mois pour le troisième trimestre (soit 39,7% du budget total). Cela s'explique par la réalisation, l'impression et l'envoi de la lettre du député à tous les citoyens de la circonscription.
- **Les frais dits de représentation et de réception**, déjeuners ou dîners où j'invite des partenaires et acteurs de terrain ou de la société civile, représentent 15% des dépenses (soit 817€/mois).



Adresse Postale : Espace Co49, A l'attention de Monsieur Orphelin, 6 bis rue René Brémont, 49100 Angers